

# Assistance territoriale

▲  
Placette de suivi de la  
végétation sur le camp  
militaire de Chambaran  
après l'écobuage  
d'entretien de la parcelle  
N. Biron - CEN Isère

## Accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel

Les collectivités locales ont souvent des difficultés pour intégrer les problématiques liées aux espaces naturels dans l'aménagement global de leur territoire. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours l'expérience ou la compétence technique et scientifique pour apprécier parfaitement les enjeux leur permettant de prendre

en compte le patrimoine naturel. S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN Isère apporte son expertise et ses conseils. Cette action se traduit entre autres par une participation aux procédures relatives à l'aménagement du

territoire, une participation ou une animation de certaines politiques territoriales (comme les RNN et les sites Natura 2000) et une assistance technique de proximité auprès des collectivités ou de l'État gérant des espaces naturels. ●

## Poursuite du partenariat du CEN Isère avec le ministère des Armées sur le camp militaire de Chambaran

Le LIFE Défense Nature 2Mil (2012-2017) est le premier projet européen sur la biodiversité des sites militaires. En 5 ans, ce programme a confirmé l'exceptionnel état de conservation des milieux naturels du camp de Chambaran et son classement en réservoir de biodiversité.

Alors qu'il arrive à son terme et afin de poursuivre l'élan amorcé, le CEN Isère a proposé au ministère des Armées et à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse de porter un projet de stratégie de préservation et de restauration des milieux naturels du camp de Chambaran

(1600 ha).

Un premier comité de pilotage a permis la présentation officielle du projet aux différents acteurs et l'exposition des premières actions entreprises. Parmi celles-ci, les suivis des espèces et des habitats permettront d'évaluer l'influence de la gestion des militaires par écobuage. À l'automne, les premiers travaux de restauration ont été engagés avec le changement des ouvrages hydrauliques de l'étang du Sans-soucis. D'autres actions sont prévues au cours des deux années (2017-2018)

que compte ce projet : la restauration écologique de 4 mares forestières pour rétablir des zones de chasse et d'abreuvement pour les chauves-souris ; le changement des ouvrages hydrauliques de l'étang des Meuniers ; la mise en œuvre de deux indicateurs RhoMéo ; des actions de communication. En parallèle, le CEN Isère élabore un plan de gestion multithématique concerté, qui intègre l'ensemble des milieux et des usages afin d'assurer une gestion globale pour les 10 prochaines années ●

→ *Financiers : Ministère des Armées, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse*

▲ **Opération de broyage à l'automne de la prairie des Rotissots (Sablons)**  
CEN Isère

## Les sites Natura 2000 du CEN Isère

### L'île de la Platière

Le secteur de l'île de la Platière compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône.

En 2017, le nouvel appel à projet FEADER a permis de poursuivre la gestion de deux prairies alluviales sur les sites Natura 2000 de l'île de la Platière via un contrat Natura 2000 signé par le CEN Isère. Sur la prairie des Grandes Oves, l'industriel OSIRIS et la Compagnie Nationale du Rhône, en tant que propriétaires, ont

confié la gestion de la prairie au CEN Isère. Le contrat prévoit un pâturage extensif sur les mois d'automne et d'hiver avec notre troupeau de Bretonnes pie noir. Sur la prairie des Rotissots, des propriétaires privés, la commune de Sablons et le Département de l'Isère, propriétaires de parcelles concernées par la prairie, ont également confié la gestion au CEN Isère via des conventions de gestion. Un broyage annuel est

réalisé par un agriculteur local qui est également propriétaire d'une parcelle de la prairie des Rotissots. L'ancrage local de cette action est important et l'absence d'éleveur pour la récupération du produit de fauche dans le secteur conforte la nécessité de l'action opérée par l'antenne Platière du CEN Isère, via le financement d'un contrat Natura 2000. ●



### Les milieux alluviaux du Rhône aval

Le programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône, initié à partir de l'an 2000 par l'État, a identifié quatre Vieux-Rhône «prioritaires», dont celui de Donzère-Mondragon qui fait partie du site Natura 2000 «Milieux alluviaux du Rhône aval». En 2017, le CEN Isère a assisté la Compagnie nationale du Rhône sur les travaux de restauration de deux lônes, ancien bras du fleuve Rhône, la lône de la Grange écrasée et la lône des Dames, situées sur la commune de Bourg-Saint-Andéol (07). L'animatrice Natura 2000 a également accompagné le Département de l'Ardèche dans sa réflexion pour le dévoiement de la ViaRhôna qui se retrouve interrompu par les travaux de restauration. Les réunions de terrains

ont permis de trouver une alternative pour le maintien de cette véloroute tout en conservant l'intégrité du projet de restauration et les enjeux de la ripisylve longeant cette lône. Sur la lône de la Grange écrasée, l'objectif des travaux de restauration consiste en la reconnexion de la lône de façon permanente avec le Vieux-Rhône et en la suppression des points durs (passages à gué, buses, enrochements...). Sur la lône des Dames, l'objectif est également de démanteler les tenons le long de la lône et de creuser l'ensemble de la lône sur une profondeur allant de 1 à 4 mètres.

Les travaux de restauration ont donc débuté en novembre 2017 pour se poursuivre début d'année 2018. ●



▲ **La lône des Dames pendant les travaux de restauration en novembre 2017**  
CEN Isère

### La Tourbière du Grand Lemps

#### L'herbivorie pour restaurer la dynamique naturelle des prairies tourbeuses

Après une phase de diagnostic établissant la perte d'intérêt écologique et la nécessité d'intervenir pour enrayer rapidement la dynamique végétale sur le secteur nord de la tourbière, une succession de bûcheronnages, broyages et fauches de la végétation avaient été réalisés sur 4 hectares durant les cinq ans (2010-2014) d'un premier contrat Natura 2000 qui a permis le financement de ces travaux de restauration.

L'évaluation écologique (botanique, aranéologique et orthoptérique) a

confirmé le retour en bon état des prairies tourbeuses. Un nouveau contrat Natura 2000, s'étalant de 2017 à 2021, a pu être signé grâce à la prise en charge complète par l'État et l'accord des propriétaires. Il prévoit et finance la mise en place de clôtures pour permettre l'entretien des habitats naturels par de grands herbivores. La parcelle sera ainsi proposée aux agriculteurs riverains pour qu'ils y mettent en pacage leurs troupeaux de bovins en fin d'été, lorsqu'elle est encore verte alors que les champs alentours sont grillés par le soleil... ●

▲ **Broyage de la parcelle qui sera proposée aux agriculteurs pour le pâturage**  
G. Maillat - CEN Isère



## Liste des principales procédures suivies en 2017

### Opérations relevant de l'animation technique zones humides

- SDAGE Rhône-Méditerranée (Commission géographique Isère Drôme Ardèche) (C. Balmain)

### Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

- Bièvre Liers Valloire (M. Juton et G. Maillet)
- Drac Romanche (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)
- Est Lyonnais (J.-L. Grossi)
- Bas Dauphiné - Plaine de Valence (C. Balmain)

### Contrat de bassins

- Guiers-Aiguebelette (C. Balmain)

### Contrats de rivières

- Romanche (A. Pagano)
- Quatre vallées (M. Juton)
- Paladru-Fure-Morge-Olon (C. Balmain)
- Drac (A. Pagano)
- Bourbre (J.-L. Grossi)

### Opérations relevant du SRCE (Contrats Vert et Bleu - CVB) et des SCOT

- CVB Bièvre-Valloire (A. Pagano)

- Corridor Grand Pilat (B. Pont)

- CVB Grenoble-Alpes Métropole (M. Juton)

- CVB Bourbre (J.-L. Grossi)

- Réseau des porteurs de Contrats Verts et Bleus (A. Pagano)

- SCOT Rives du Rhône (B. Pont)

### Autres opérations

- Animation territoriale / Inventaire Pelouses sèches de l'Isère (A. Pagano)
- LEADER Belledonne (A. Pagano)

- Plans pastoraux territoriaux (A. Pagano)

- Réseau conservation de la flore Alpes-Ain du Conservatoire botanique national alpin (M. Juton)

- Plateforme environnementale du Parc naturel régional de Chartreuse (C. Balmain)

- Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (C. Balmain, A. Pagano, M. Juton et G. Maillet)

- Comité de pilotage du Pôle Gestion (C. Balmain)

## Les commissions officielles

Le CEN Isère est membre d'une trentaine de commissions officielles au sein desquelles sa désignation a généralement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. La présence régulière à ces commissions représente plusieurs dizaines de réunions par an et des centaines d'heures de travail.

### Liste des principales commissions officielles où siège le Conservatoire d'espaces naturels Isère

#### Commissions départementales

- **Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)** (M. Juton)
- Aménagement Foncier (CDAF)
- Orientation de l'agriculture (CDOA)
- Présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)
- **Comité Scientifique et Technique des ENS du département (CST)** (C. Balmain)
- **Comité technique départemental SAFER** (P. Marnat)

#### Commissions locales

##### Comités consultatifs

- RNN des îles du Haut-Rhône
- RNN de la Tourbière du Grand Lemps
- RNN de l'île de la Platière
- **RNN des Hauts-Plateaux du Vercors (en représentation du CEN Rhône-Alpes)** (B. Veillet)
- RNN des Hauts de Chartreuse (C. Balmain)

#### En gras : Le CEN Isère était présent aux réunions en 2017

- **RNN du lac Luitel** (M. Juton)

#### Comités de gestion

- RNR de l'étang de Saint-Bonnet
- RNR de l'étang de Mépieu
- RNR de l'étang de Haute-Jarrie
- **RNR des Isles du Drac** (A. Pagano)

#### Comités de pilotage sites Natura 2000

- **Tourbières de Saint-Laurent-du-Pont** (C. Balmain)
- Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon
- Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants
- Marais alcalin de l'Ainan et Bavonne
- Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran
- Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière
- Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer
- Prairies à orchidées, tufières et grottes de la Bourne et de son cours
- Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourg-d'Oisans
- Isle Crémieu
- **Île de Printegarde - Ardèche** (C. Le Borgne)
- **Crêts du Pilat, Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat, Tourbières du Pilat et Landes Chaussitre, Vallons**

- **et combes du Pilat rhodanien** (C. Le Borgne)

#### Comités de rivières

- Drac
- Sud Grésivaudan
- Quatre vallées
- Bassin Guiers-Aiguebelette
- Romanche
- Paladru - Fure - Morge - Olon

#### Comités techniques de Plans Locaux d'Urbanismes Intercommunaux (PLUI)

- **Annonay Rhône Agglo** (B. Pont)
- **Bièvre Est** (G. Maillet)
- **Grenoble-Alpes Métropole (commission Zones humides)** (M. Juton)

#### Autres commissions locales

- Commission «Gestion partagée de ressources naturelles» - LEADER Belledonne
- Comité de programmation LEADER Belledonne
- Commission Transition Énergétique / Biodiversité du Parc naturel régional du Vercors
- **Comité de pilotage « zones humides » du contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon** (C. Balmain)
- **Comité de pilotage du Plan de Gestion Quantitative de la Ressource en Eau (PGRE) - Nappe de Péage-de-Roussillon** (B. Pont)